

Chers Parents,

Afin de mettre en place des activités périscolaires supplémentaires, nous avons adhéré au « Plan mercredi », initiative du ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports.

C'est dans ce cadre que votre enfant pourra participer chaque mercredi à des activités encadrées par des intervenants. Au programme : danses « hip hop » (à partir de 6 ans et dans la limite de 25 enfants), cours de sophrologie, savoir rouler à vélo, élaboration d'une fresque.

Ces séances débuteront courant novembre et entrent dans le cadre des journées de présence au périscolaire.

Tout enfant inscrit devra être présent régulièrement.

Se renseigner auprès de Malika BOUGON, directrice du Centre de loisirs pour plus d'informations.